

## Riviera-Chablais

## Piste Vita fermée pour cause de gros éboulement

**Saint-Légier**  
Le sentier de 2 km, très fréquenté et situé dans les hauts de la commune, ne peut plus être emprunté sur un de ses secteurs. Une étude d'un géologue dira si le lieu peut être sécurisé

«Nous devons régler le problème de manière durable, mais, pour l'instant, nous ne pouvons pas rouvrir cette zone très glissante. L'endroit est dangereux car il y a des risques d'effondrement.» Alain Bovay, syndic de Saint-Légier, s'inquiète de l'état d'une portion de la Piste Vita située dans les hauts de sa commune. Sur les contreforts de la rivière la Veveyse, un éboulement a eu lieu il y a quelques semaines. Depuis, le sentier est annoncé comme fermé.

Sur place, Alex Combernous, chef du Service des forêts de Saint-Légier, montre l'étendue des dégâts: la terre et quelques arbres de tout un pan de paroi très raide ont dévalé la pente. L'éboulement a même arraché un petit ponton en bois. Il explique: «Lors des intempéries d'avril 2015, nous avons déjà connu un premier glissement de terrain: 600 m<sup>3</sup> de bois avaient été déversés dans la Veveyse. Des troncs avaient dû être sortis du lit de la rivière avec un hélicoptère.» Des vestiges de cet incident demeurent au bord du cours d'eau: des souches sont emprisonnées dans la boue. «Une fois les matériaux évacués de la Piste Vita, en juillet, nous avons pu terrasser et créer le



L'éboulement a arraché un ponton en bois installé en été. DR

ponton qui vient d'être arraché», poursuit Alex Combernous. Il n'aura pas tenu longtemps. «Suite à cet hiver doux, où il n'y a pas eu de gel, le terrain a connu des infiltrations d'eau. Résultat: la paroi s'est redescendue.»

La crainte d'Alex Combernous? «Certains usagers rouspètent et pensent que c'est dom-

mage de se priver du parcours de 2 km pour ces 30 mètres, alors, malgré le danger d'instabilité, ils passent quand même à travers la bâche qui leur interdit l'accès.»

Pas Gilbert Cavin, futur municipal de Chardonne, qui court là une fois par semaine: «C'est naturel que ce genre de chose arrive, on n'est pas aveugles! On

peut faire un bout de la boucle jusqu'au problème, puis revenir en arrière et faire la fin de la boucle, puis revenir sur nos pas», explique-t-il tout en courant.

«Le lieu est très fréquenté», souligne Alex Combernous. Les coureurs côtoient des dames promenant leur chien. Ou même des étudiants, comme en témoigne le bus de l'École du Haut-Lac parké à l'entrée. «Les gens viennent dans ces forêts périurbaines pour fuir le stress et profiter de la beauté du lieu», dit Alex Combernous. En effet, une cascade et les petits coins pour se baigner au bord de la Veveyse rappellent les gorges tessinoises.

«J'espère une réouverture de la piste avant l'été»

Alex Combernous

Un géologue doit effectuer prochainement des sondages du terrain. Suite à cette étude, il s'agira d'examiner si des solutions de stabilisation de la paroi existent. «Le Canton devra se positionner sur la base de l'étude», souligne Reynald Keller, inspecteur forestier. Et donner des autorisations pour la construction des sécurisations, pour autant qu'existe une garantie que la piste puisse ainsi perdurer et en fonction de l'impact sur la nature, qui restera à apprécier.» Alex Combernous est optimiste: «J'espère que la piste pourra être rouverte avant l'été.»

Stéphanie Arboit

## La Fromagerie des Moulins poursuit sa voie sur le chemin de l'écocompatibilité

**Château-d'Œx**  
La Fromagerie des Moulins, qui fabrique et commercialise des produits bio, change sa vieille chaudière à vapeur pour un chauffage à bois

Récemment, la coopérative qui gère la Fromagerie des Moulins, édifiée à la fin des années 1970, a décidé de changer sa chaudière à vapeur; d'origine et «plus tout à fait aux normes», indique son président, Frédéric Chapalay. Quitte à produire du fromage bio dans un bâtiment recouvert d'une toiture photovoltaïque, autant pousser le principe dans les plus menus détails. Et celui du changement de chaudière n'en était pas un.

Feu la chaudière à vapeur a été remplacée par un système de chauffage alimenté par du bois déchiqueté. Une aubaine dans une région où les forêts sont en abondance. «Si la nouvelle chaudière a été installée, elle est toujours en phase de réglage. Tout n'est pas encore achevé, les tests se poursuivent», précise le président. En attendant la fin de la phase de rodage de la chaudière à bois, l'activité se poursuit hardiment à la Fromagerie, qui s'est totalement restructurée depuis deux ans. Modernisée, robotisée, l'espace ne traite pas moins de «2 millions de litres de lait par an», renseigne Pierre Buchillier, maître des lieux.

Ce sont 20 producteurs de lait de la région qui le fournissent et sont membres de la coopérative.

«Désormais, nous produisons 160 tonnes de gruyère AOC bio par an, ce qui représente plus de 90% de notre production», poursuit le Damouais d'adoption. La réhabilitation complète de l'espace, qui aura coûté environ 2 millions de francs, permet aujourd'hui de bénéficier d'une grande cave où stocker 2500 fromages.

Ambassadrice de Pays-d'Enhaut Produits Authentiques, la Fromagerie des Moulins fabrique aussi du beurre, mais surtout diverses spécialités concoctées par Pierre Buchillier: «Du fromage à raclette, d'autres à pâte mi-dure et diverses tomates, dont notre P'tit Moulin.» Le tout est commercialisé à la Fromagerie, ouverte sept jours sur sept. **Christophe Boillat**

## Affluence en hausse au Choral Festival

**Montreux**  
La manifestation a attiré près de 2000 personnes jeudi, vendredi et samedi

«La fréquentation est en hausse par rapport à l'an passé», se réjouit Jean Bertalmio, président. Le Montreux Choral Festival, qui s'est déroulé jeudi, vendredi et samedi à Montreux et à Vevey, a attiré 2000 personnes. Point fort de cette 52e édition: la réunion, jeudi après-midi sous le Marché couvert, de plusieurs centaines de choristes du monde entier dans un hommage à Freddie Mercury, non loin de sa statue. Cette action était associée au passage remarqué de la patrouille aérienne des chasseurs F/A-18 et à un concert du US Army Field Band Chorus. Ce dernier groupe avait accompagné l'Orchestre symphonique à vent de la fanfare d'armée suisse lors de la soirée d'ouverture à la salle Del Castillo, à Vevey. Cette manifestation a drainé 400 spectateurs.

Samedi, ils étaient le double à l'Auditorium Stravinski lors de la soirée finale réunissant les seize chœurs participant au festival. Le concours international (Grand Prix de la Ville de Montreux) a été remporté par l'ensemble tchèque Choir of Masaryk University. Pour sa part, le pourcheteur Vokalensemble de Bâle a gagné le concours national (1er Prix des chœurs mixtes et Prix du public). Le budget de 370 000 francs est équilibré. Et la formule sur trois jours sera reconduite l'an prochain. **C.B.**

## Le chiffre



C'est le nombre de passionnés qui ont participé, samedi, à Villars-sur-Ollon, à la 2e édition des Raquettes gourmandes. Soit trois fois plus que lors de la première. Pourtant la météo fut mitigée. Les raquetteurs gourmands sont partis de la gare de Villars pour rallier Bretaye. Au retour, ils se sont vu proposer sept haltes gastronomiques durant lesquelles ils ont pu découvrir (ou redécouvrir) des spécialités culinaires concoctées par des partenaires locaux, et arrosées de vins de la région. **C.B.O.**

## Un Vaudois se tue en wingsuit aux Evouettes

**Port-Valais**  
Pour une raison encore indéterminée, l'accident mortel s'est produit après l'ouverture du parachute

Un homme s'est tué en wingsuit, hier vers 9 h 30, sur le territoire des Evouettes, village qui compose, avec Le Bouveret, la commune de Port-Valais. «La victime est un Vaudois âgé de 55 ans», précise la police cantonale valaisanne dans un communiqué. Le malheureux s'est élancé «depuis le lieudit La Suche, sur les hauts

des Evouettes», indique Pierre Zoppelletto, président (syndic) de la commune. Après l'ouverture du parachute, pour une raison indéterminée, il s'est dirigé vers la falaise et l'a heurtée. Le malheureux est décédé sur les lieux de l'accident. Son corps a été hélitreuillé. L'enquête a été confiée au Ministère public du Bas-Valais, à Saint-Maurice.

Le vol wingsuit est un type de saut effectué à l'aide d'une combinaison de saut souple en forme d'aile. Il se termine par l'ouverture d'un parachute. **C.B.O.**

## Cèdre, 171 ans, avenue des Bergières

Planté en 1845 par le révérend Isaac K. Cheesbrough, habitant du presbytère de Beaulieu. Il a fait l'objet de nombreuses expertises depuis une trentaine d'années - et il a plusieurs fois été question de l'abattre pour des raisons de sécurité, en raison notamment de sa structure en chandelier, peu stable. Mais il résiste, et ses 13 branches maîtresses ont été stabilisées. Poids: 39 tonnes. Hauteur: 23 m. Largeur: 30 m.

## ne en vedette

législature un groupe de spécialistes de plusieurs disciplines qui donnent leur avis sur ce genre de risque. Et nous avons acquis des instruments permettant de vraiment voir si l'intérieur du tronc est vide, plein ou pourri.»

Elle assure que les abattements d'exemplaires jugés trop malades sont plutôt bien acceptés par la population dans ce contexte. A titre indicatif, sur les quelque 8000 arbres le long des avenues et 80 000 dans les parcs de Lausanne, la campagne lancée entre octobre 2015 et mars 2016 a visé environ 500 arbres.

Il existe aussi des cas où la Ville décide de prendre des mesures pour préserver un arbre

majestueux. Comme pour le cèdre de Beaulieu, dont il a fallu littéralement attacher certaines branches entre elles.

Ou comme pour le séquoia de la promenade Jean-Jacques Mercier, qui a tendance à un peu trop pencher dans le sens de la pente, mais dont la santé est considérée comme bonne. Pour empêcher toute chute intempes-tive, on lui a arrimé deux haubans, de gros câbles ancrés dans le sol.

**Inscription** jusqu'au 30 juin 2016 par courrier à Services Parcs et domaines, av. Chablais 46, CP 80, 1000 Lausanne 23, ou via [www.lausanne.ch/arbres](http://www.lausanne.ch/arbres)

## Le chauffeur du fourgon reste sous les verrous

**Drame en France**  
La justice française place le jeune conducteur et son oncle en préventive pour le temps de l'enquête

Les deux hommes inculpés après l'accident qui a fait 12 victimes à Montbeugny (F), le 25 mars, restent incarcérés. Le juge des libertés a ordonné hier un placement en détention provisoire, comme le réclamait le Parquet. «Cela permettra d'éviter des concertations, des pertes de preuves et d'éventuelles pres-

sions sur les témoins pendant l'enquête, explique Pierre Gagnoud, procureur de la République de Moulins. Il n'y avait en outre aucune garantie quant aux domiciles des inculpés.» La détention est ordonnée pour une période minimale de quatre mois, renouvelable. Le chauffeur, un Portugais de 19 ans, est prévenu d'homicide involontaire aggravé et de blessures involontaires aggravées. Son oncle (35 ans) est prévenu d'homicide involontaire aggravé. Ils encourrent des peines respectives de 10 et 5 ans d'emprisonnement. **P.C.**